

CONFÉRENCE UNIPSO

LE NOUVEAU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS : UNE OPPORTUNITÉ POUR LE SECTEUR À PROFIT SOCIAL ?

JEUDI
14/11

9h	ACCUEIL
9h30	INTRODUCTION Stéphane EMMANUELIDIS, Président (UNIPSO)
9h45	DANS QUEL CADRE ÉVOLUERA MON ASBL À L'AVENIR ? Elise LAY, Conseillère juridique (UNIPSO)
10h15	NOUVELLE DÉFINITION DE L'ASBL : QUELS IMPACTS POUR LA FINALITÉ ET LES ACTIVITÉS DE MON ASSOCIATION ? Michel COIPEL, Professeur émérite (UNamur), et Patrick DEBUCQUOIS, Secrétaire général (Caritas)
11h	PAUSE
11h15	L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE MON ASBL DOIVENT-ILS ÊTRE ADAPTÉS ? TOUR D'HORIZON DU RÔLE DE CHAQUE ORGANE ET DE SES RESPONSABILITÉS Denis DUFOUR, Avocat (Cabinet Oak Law)
12h	QUESTIONS/RÉPONSES
12h30	LUNCH
13h30	QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES, AUX NIVEAUX FISCAL ET COMPTABLE, POUR MON ASBL ? PIQÛRE DE RAPPEL DES PRINCIPALES RÈGLES ET POINTS D'ATTENTION Marie DELACROIX, Réviseur (RSM InterAudit)
14h15	MISE EN PRATIQUE : COMMENT ABORDER LA RÉVISION DE MES STATUTS ? Loïc BODSON, Juriste en droit des ASBL (La Boutique de Gestion)
15h	COMMENT FAIRE DE CETTE RÉFORME UNE OPPORTUNITÉ POUR MON ASBL? QUELLE STRATÉGIE MENER ? Patrick DEBUCQUOIS, Secrétaire général (Caritas)
15h30	QUESTIONS/RÉPONSES
16h	CLÔTURE